Souscrire un pret immo avec un 1er pret en cours

Par cicou09

Bonjour,

je m'explique j ai souscrit il y a qq années à un pret immo avec mon ex conjoint
lors de notre separation monsieur a gardé l'appartement et moi j'ai pris une location

durant toutes ces années monsieur à payé seul le pret et les frais liés a cet appartement mais n'a pas fait les demarches auprès du notaire pour changer l'acte de proprieté (je précise que je suis à 20% sur le pret et lui 80%)

depuis j ai refais ma vie et nous avons souhaitez acheter une maison, j ai donc pris rdv avec la directrice de ma banque il y a un mois, celle-ci m'a dit etre d'accord pour une desolidarisation au vu des revenus de monsieur, du fait que depuis plus de 5 ans il regle tout seul .. elle à demander des documents et m a dit que j aurais ma desolidarisation sous 15 jours

de mon coté j ai lancer les visites et j ai trouver une maison.

je signe le compromis de vente demain soir et toujours aucune nouvelle de la banque il manque sans cesse des papiers et au derniere nouvelle mon dossier part a validation ce soir (mais personne n a pu me confirmer que j aurais un accord) ma question est si la banque me refuse la desolidarisation est ce que mon courtier pourra tout de meme m'obtenir un pret immo ou est ce que je vais inevitablement ressortir sur les fichiers comme titulaire d un pret en cours ?
de plus je doit verser un acompte sur compte sequestre demain, pourrais je recuperer mon du si malheureusement je ne peux avoir mon pret à cause de ca ?

et enfin y'a t'il d autre solutions pour moi de pouvoir enfin acheter ma maison ?

Merci par avance.